

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 01/10/2021

Le 1^{er} octobre 2021 à 18h se sont réunies au conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Tours les personnes ci-après dans le cadre de la réunion concernant le fonctionnement du conservatoire et le rôle de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire (APEC).

Étaient présents :

M. Dupin, Adjoint Délégué à la Culture et à l'Education Populaire
Mme Blet, Conseillère Municipale Déléguée à la Culture, siégeant au CA du CRR.
Mme Lecas, Directrice des Affaires Culturelles

M. Gervais, Trésorier de l'APEC
Mme Guieysse, Secrétaire de l'APEC
Mme Le Thuaut, Mme Bourdieu, Mme Lormelle et M. Richou, membres du Bureau de l'APEC

Était absent et excusé : M. Rosnarho, Président de l'APEC

Ordre du jour :

- Vision de la Mairie relativement au CRR
- Point sur la situation actuelle du CRR, notamment la Direction
- Présentation de l'APEC (équipe actuelle, vision, projets, suggestions d'amélioration pour le CRR)
- Implication de l'APEC dans les activités du CRR, conformément aux statuts de l'association

Point 1 : Vision de la Mairie et Situation du CRR

M. Dupin affirme que le CRR, outil artistique indispensable au service des habitants de la ville, est une priorité pour la Mairie. Il indique qu'un Comité de Suivi a été mis en place en mai 2021 et que des démarches ont été entreprises pour recruter un directeur adjoint et un conseiller aux études, mais que les postes n'ont pas été pourvus à date car les candidats ont tardivement décliné les offres. La rentrée s'est néanmoins déroulée dans de bonnes conditions, notamment grâce à l'embauche de deux personnes au service Scolarité.

Mme Lecas ajoute que, depuis juin 2021, des professeurs ont été recrutés pour le piano, la flûte à bec et les percussions, qu'un recrutement en alto est en cours et que le CRR comptait 1 600 élèves en préinscription. Elle confirme le bon déroulement de la rentrée, notamment grâce à la forte mobilisation des professeurs.

M. Dupin indique que la Directrice, Mme Ducret-Pottiez, a adressé une demande de mobilité, acceptée par le Maire. La Mairie va faire appel à une agence de recrutement pour trouver son successeur. Ces recrutements sont difficiles, ce type de poste exigeant une triple compétence artistique, administrative et managériale.

Mme Blet indique que la Mairie mettra l'accent sur la capacité des candidats à travailler en équipe. Mme Lecas précise que les délais de mutation de la fonction publique étant de 3 mois, il faudra sans doute attendre décembre-janvier pour que le poste de Direction soit pourvu (sachant que la Mairie en est à la phase d'annonce).

Des candidatures ont déjà été examinées pour le poste de Conseiller aux Etudes.

Le Directeur Adjoint sera recruté par la future Direction.

L'APEC demande quelle sera la ligne de la Mairie pour le recrutement de la Direction après deux Directions difficiles.

M. Dupin affirme que tout est mis en œuvre pour une succession apaisée, en s'appuyant notamment sur l'audit mis en place.

M. Dupin confirme que l'APEC sera consultée dans le cadre de l'audit en tant que représentant des usagers du CRR.

Point 2 : Présentation et implication de l'APEC

Un nouvel élan a été donné à l'APEC suite au renouvellement du Bureau en juillet dernier et à la création d'un nouveau site internet. La campagne d'adhésion lancée à la rentrée a pour ambition de donner une plus forte représentativité à l'APEC afin de travailler en bonne intelligence avec la Direction du CRR.

L'APEC est mue par une volonté d'aider les instances dirigeantes, de soutenir les projets du CRR et d'informer les parents. Dans cette optique, il est indispensable que l'APEC soit consultée pour faire remonter de manière raisonnée et efficace les éventuelles doléances.

L'APEC demande quel sera son contact durant la transition préalable à l'embauche de la nouvelle Direction, notamment en cas de dysfonctionnements. Pour étayer cette demande, l'APEC évoque des exemples récents d'absences anticipées de professeurs pour lesquelles les parents n'ont pas été prévenus, l'omission des appréciations sur les bulletins d'instruments du 2ème semestre de l'année scolaire qui vient de s'écouler ou encore des difficultés rencontrées lors des réinscriptions.

Mme Lecas propose de synthétiser et de communiquer les difficultés rencontrées à Mme Gareau, la directrice administrative du CRR, en la copiant sur les échanges. Ces questions seront traitées lors du Comité de Direction qui se tient chaque mercredi au CRR.

Point 3 : Questions diverses

3.1 Travaux dans la chapelle

Interrogée sur l'avancement des travaux dans la chapelle, Mme Lecas confirme que les travaux sont quasiment terminés et que cet espace sera dédié à la diffusion (tenue des auditions, etc.). La chapelle est déjà en fonctionnement, notamment pour la danse, et des auditions sont programmées en décembre 2021. Par conséquent, l'auditorium sera utilisé pour les pratiques d'orchestre. M. Dupin précise que l'inauguration officielle est prévue pour 2022 et que le choix d'un nom féminin se fera en concertation avec les agents du CRR.

3.2 Directives sanitaires et Vigipirate

L'APEC regrette qu'au cours de l'année précédente les parents n'aient jamais pu accéder aux sites du Conservatoire pour assister aux auditions et concerts de leurs enfants, sans que l'on puisse distinguer ce qui relevaient des directives anti-COVID et du plan Vigipirate.

M. Dupin répond qu'il y a eu en effet une grande confusion dans les protocoles liés à la crise sanitaire. Mme Lecas affirme « que la situation devrait revenir, nous l'espérons, à la normale, en fonction de l'état sanitaire du pays ».

3.3 Conduite à adopter en cas de conflits répétés entre professeurs et enfants

L'APEC demande quelle conduite doivent adopter les parents en cas de conflits répétés entre un professeur et leur enfant.

Mme Lecas répond que toute plainte circonstanciée doit lui être adressée par écrit en mettant en copie Mme Gareau.

3.4 Prochaines réunions

L'ensemble des participants convient de se réunir deux fois par an.

FIN DE LA REUNION